

A Fribourg, un projet pilote prévoit de donner une nouvelle vie à un ancien entrepôt du site Cafag

Une halle historique à remonter

« PHOTOS CHARLY RAPPO
« TEXTES THIBAUD GUISSAN

Economie » C'est un bâtiment témoin du riche passé industriel de la capitale qui s'apprête à disparaître. Construite en 1958, la halle métallique du site Cafag, à Fribourg, est en train d'être démontée pour faire place à un important complexe immobilier (lire ci-dessous). Mais l'ancien entrepôt de l'entreprise de cartonnage devrait connaître une nouvelle destinée. C'est en tout cas l'objectif d'un projet qui vise à promouvoir le réemploi dans la construction.

Le démontage, qui a commencé le 8 août dernier, doit s'achever à la fin du mois, selon la convention signée avec le groupe PQH, qui a fait don de la halle. «Le réemploi en est à ses balbutiements en architecture. Le but du projet est de démontrer la faisabilité de la réutilisation de structures entières et pas seulement de certains éléments, comme des portes ou des sanitaires d'une maison. Dans ce sens, il s'agit d'un chantier pilote», relève Séréna Vanbutsele professeure à la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA-FR) et responsable de l'institut Transform, qui a pour spécialité la transformation du cadre bâti.

Stockage à Saint-Aubin

Numérotés, les éléments en acier seront stockés à Saint-Aubin, sur le site d'Agrico, en attendant de connaître leur nouvelle vocation. «Le top du top serait que la halle ait une utilisation publique dans le canton de Fribourg», expose Nicolas Grandjean, architecte et enseignant à la HEIA-FR, qui évoque des réutilisations possibles de la halle comme marché couvert, infrastructure sportive, salle de répétition pour des activités culturelles ou alors un réemploi dans le domaine industriel. Des contacts ont été pris avec la ville de Fribourg. «Nous cherchons un partenariat avec un maître d'ouvrage. Nous avons lancé un appel. Une dizaine de particuliers ont manifesté leur intérêt. Nous avons reçu des demandes du Portugal et d'Italie», complète André Jeker, architecte et enseignant à la HEIA-FR.

La halle métallique mesure 22 mètres de large, pour 32 mètres de long et 9 mètres de haut. Particularité: elle a été construite selon un mode de fabrication breveté dans les années 1950 aux Pays-Bas, Polynorm, pour fabriquer des habitations d'urgence dans l'après-guerre. «La finesse de la construction est remarquable. C'est un moyen de fabrication particulièrement efficace et économe en matières. Les éléments en acier sont «clipsés», il n'y a pratiquement pas de soudures», observe Séréna Vanbutsele, dont l'équipe n'a pas trouvé d'autre exemple de ce type en Suisse.



32

En mètres, la longueur de la halle Polynorm, qui mesure 22 mètres de large



UN CHANTIER DE PRESQUE TROIS ANS VA S'OUVRI

A Fribourg, l'ancien site industriel de Cafag va faire place à un important projet immobilier. Le complexe résidentiel, dont la réalisation est dévisée à quelque 100 millions de francs, totalisera environ 320 appartements. En discussion depuis une quinzaine d'années, le projet est piloté par le groupe PQH, qui avait racheté la société Cafag au début des années 2000, mais il

implique trois autres propriétaires. Le coup d'envoi des travaux devrait être donné entre la fin de l'année et le début de 2023. «Des son ouverture, le chantier devrait durer pratiquement trois ans», annonce José Brandulas, directeur général du groupe PQH. Outre la halle métallique en cours de démontage, deux autres bâtiments du site Cafag vont disparaître: deux halles

en béton, qui abritaient respectivement les départements de cartonnage et de thermoformage de l'entreprise. Du site industriel, qui a employé jusqu'à plusieurs centaines collaborateurs à son âge d'or, il ne restera plus que le bâtiment de la rue Jacques-Gachoud 3. Protégé par le Service des biens culturels, cet immeuble construit en 1933-1934 abrite le siège du groupe PQH. TG

Les pénuries et l'explosion des coûts des matières premières et de l'énergie plaident pour davantage de réemploi et devraient favoriser l'économie circulaire dans la construction, estiment les responsables du projet de démontage de la halle Cafag. «Le but est que dans quelques années, il soit normal de déconstruire. Mais pour cela, il y a un savoir-faire à développer dans les entreprises», relève Séréna Vanbutsele.

Coûts à réduire

Pour l'heure, le principal bémol du réemploi de structures, c'est son coût. «Pour ce chantier, le démontage coûte deux à trois fois plus cher qu'une démolition. Un démontage soigné demande davantage de temps et fait appel à des compétences particulières. En démontant, il faut penser au réemploi», résume André Jeker, qui estime que les coûts de démontage pourront diminuer en gagnant de l'expérience.

Construite en 1958 à Fribourg, la halle métallique du site Cafag est en cours de démontage sous la supervision d'une équipe de chercheurs.



«Le réemploi en est à ses premiers balbutiements»

Séréna Vanbutsele

En l'occurrence, le coût du démontage de la halle Cafag s'élève à environ 240 000 francs. Le chantier a bénéficié de financements publics, notamment à travers un projet de Nouvelle politique régionale, soutenu par le canton et la Confédération, et grâce à des fonds du Plan climat de l'Etat de Fribourg. Plusieurs entreprises participent au projet, en apportant un soutien financier ou en travail. C'est par exemple le cas de Morand Constructions métalliques, qui s'attelle au démontage de la structure.

D'autres sociétés sont impliquées dans le chantier, comme La Ressourcerie. Roth échafaudages, Loxam, Swisspor Romandie SA et plusieurs bureaux d'architecture. La recherche a été financée, quant à elle, par le Smart Living Lab, le centre de compétences sur l'habitat du futur, basé à Bluefactory. «Cela fait depuis 2013 que nous avions repéré le potentiel de cette halle», glisse Nicolas Grandjean. »

Non aux primes au mérite

Projet » Le Syndicat des services publics ne veut pas des primes proposées par le Conseil d'Etat.

Le Syndicat des services publics (SSP) Région Fribourg ne veut pas des primes au mérite proposées par le Conseil d'Etat dans un projet d'ordonnance mis en consultation. «De nombreuses études l'attestent, le système de salaire au mérite nuit, notamment, à la qualité du travail et à l'équité», affirme le SSP dans un

communiqué. Qui rappelle d'ailleurs les éléments proposés par le canton: «Le montant de la prime individuelle s'élève au plus à 2500 francs par personne et par année, et à 500 francs au minimum. Des primes d'équipe peuvent être octroyées, pour un montant de 4000 francs par an au maximum. Les primes sont versées chaque année au mois d'avril.»

Selon le SSP, ce système engendre trois grands problèmes: «L'attribution des primes est for-

cément arbitraire», ce mode de rétribution est «taillé sur mesure pour les cadres» et «la création d'un budget dédié aux primes se fera certainement au détriment du budget ordinaire».

Le SSP profite de l'occasion pour inciter le gouvernement à se concentrer sur ce qu'il estime être des priorités en matière salariale: «Compenser réellement le renchérissement massif du coût de la vie», et «poursuivre la revalorisation des métiers de la santé». » STÉPHANIE BUCHS

Scanner remplacé

Meyriez » L'Hôpital fribourgeois (HFR) Meyriez-Morat va remplacer son scanner par un nouvel appareil à la pointe de la technologie, qui offrira une simplification de la manipulation par le personnel spécialisé.

Pendant l'installation, les examens seront effectués dans un container situé devant la permanence, du 16 septembre au 17 octobre, informe l'HFR. Celui-ci louera à cet effet un scanner. Ce type de prestation pourra ainsi se poursuivre évitant aux patients de se rendre sur un autre site. » DEF

FRIBOURG

LE FUNI EN RÉVISION

En raison de sa révision annuelle, le funiculaire de la ville de Fribourg sera fermé du 19 septembre au 1^{er} octobre. Durant cette interruption, les Transports publics fribourgeois invitent les voyageurs à emprunter la ligne de bus N°4 Auge-Gare, indiquent-ils dans un communiqué. TG



Travaux sur l'A12

Fiamatt » Des travaux de nuit auront lieu du 19 au 24 septembre sur les jonctions autoroutières de Fiamatt. De 22 h à 5 h, l'entrée et la sortie de l'A12 seront fermées à la circulation dans les deux sens, soit en direction de Berne et de Fribourg.

Ces fermetures permettront de renouveler la couche de roulement des jonctions autoroutières, communique l'Office fédéral des routes.

Les automobilistes seront invités à suivre les déviations en place. » TG